

Cette situation confuse est surtout la conséquence d'un état de choses qui dépasse les cadres de l'Ambassade et les personnalités. Jusqu'à tout récemment l'Information et les Relations Culturelles relevaient de deux Services distincts. Cette division donnait lieu à des situations assez cocasses et n'aidait guère à une collaboration efficace. A titre d'exemple, l'Attaché culturel suggérerait-il que soit organisée à Paris une manifestation artistique, le Ministère des Affaires extérieures, n'ayant pas de budget, transmettait cette suggestion au Service d'information; celui-ci ayant des difficultés à remplir son programme avec un budget déjà restreint, ne pouvait guère donner suite à cette suggestion. De plus, l'Attaché culturel n'avait reçu aucune instruction précise quant à ses fonctions. Evidemment c'était un domaine nouveau qui, comme nous l'avons vu, est très vaste. Cependant les écrivains, artistes, sociétés culturelles canadiennes, se basent sur les activités de l'Attaché culturel de l'Ambassade de France à Ottawa, s'attendaient à ce que l'Attaché culturel canadien fasse au moins autant que son collègue français.

Maintenant que le Service d'information est intégré au Ministère des Affaires extérieures, se serait le moment propice pour procéder à une délimitation des fonctions de l'Attaché de presse et de l'Attaché culturel.

The memorandum concludes with the recommendation that the Department approve a more substantial and better organized cultural program in France, provide the Cultural Attaché with precise terms of reference and provide the Embassy with a program of activities for the coming autumn.

A rather different approach to cultural relations was taken by the Press Attaché of the Embassy, Mr. E. R. (Dick) Bellemare. On June 12 he wrote a memorandum to the Ambassador discussing Mr. Beaulieu's paper and this was